

CONTRAT D'HEBERGEMENT DE SITE INTERNET :

Article 1

Ce contrat stipule toutes les conditions générales et particulières concernant toutes les prestations d'hébergement. Aucune autres conditions particulières ne seront prise en compte. Il est convenu que le client passant commande, adhère au fait qu'il accepte entièrement et sans réserve les termes du dit contrat.

Article 2 :

Les conditions générales du présent contrat définissent les aspects techniques et financiers pour lesquelles NETX s'engage à héberger le système d'information en ligne du client. Il est expressément précisé par le client que NETX n'est en aucun cas responsable de la conception du développement et de la réalisation du site Internet du client ainsi que de ses divers outils non fournis par NETX.

Article 3 :

Le grand public peut accéder à la plate-forme de NETX par le réseau Internet grâce à une station connectée au dit réseau.
Une assistance technique par e-mail est mise à disposition du client.
Vous pourrez obtenir de l'aide en écrivant à l'adresse suivante : tech@netx.fr .
NETX s'engage à fournir la puissance informatique et les équipements de sécurité nécessaire à la bonne marche du site Internet du client.

Article 4 :

Dès réception du paiement en ligne par l'intermédiaire du site NETX.FR, NETX, procédera à l'hébergement du site Internet du client demandeur sur sa plate forme serveur.
Le contrat entre le client et NETX est formé dès lors que le client a validé en ligne sa commande, sans réserve des conditions générales d'hébergement. NETX en réponse envoie un Email de confirmation de création de l'hébergement ou le client trouvera les codes d'accès à l'espace réservé à son site Internet sur les plates formes de NETX. Au jour de l'envoi de la confirmation d'ouverture de compte (archivé et conservé) le contrat est devenu définitif et en cas de litige cette seule et même confirmation servira de preuve, ce fait est convenu par les deux parties.
Tant que l'envoi par email de la confirmation d'hébergement et la création du compte n'a pas été réalisé, le contrat n'est pas conclu.
La date de facturation est déterminée par la mise à disposition de ces codes d'accès au compte.

Article 5 :

NETX s'engage également à intervenir rapidement en cas de panne technique.
NETX se verra dans l'obligation d'interrompre le ou les serveurs pour toutes interventions techniques afin d'améliorer le fonctionnement ou d'en assurer la maintenance.
Autant que possible, le client sera prévenu de cette interruption momentanée, la nature et la durée de l'intervention sera précisée pour que le client puisse prendre ses dispositions.

Article 6 :

Dans des conditions raisonnables de fréquentation du réseau, NETX permettra un accès sur le site du client par les abonnés du réseau. NETX mettra tout en œuvre pour assurer les meilleures qualités de services et de performances.

Si les capacités fournies par NETX deviennent insuffisantes du au nombre de connexions supérieur prévu par le client, les deux parties envisageront des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement par concertation mutuelle.

Si la fréquentation du site du client venait à gêner le fonctionnement du ou des serveurs NETX se réserve le droit de couper l'accès au site de ce client.

Article 7 :

Le client reconnaît avoir accepté les termes du contrat en toute connaissance de cause des moyens techniques mis à sa disposition par NETX

Article 8 :

La responsabilité de NETX ne pourra en aucun cas être mis en cause en cas de :

- Omission, négligence, défaillance du client ou non-respect des conseils donnés.
- Omission, négligence, défaillance d'un tiers sur lequel NETX n'a aucun pouvoir de contrôle et ou de surveillance.
- Force majeure, évènement ou incident indépendant de la volonté du prestataire.
- En cas de demande expresse par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente d'une interruption du service fournie au client, NETX se verra dans l'obligation de suspendre ou d'interrompre totalement ses services.

Sauf dans l'hypothèse citée ci dessus, NETX mettra en œuvre tous les moyens pour assurer dans des conditions optimales les services au client. NETX est responsable des services fournis au client, selon les règles du droit commun.

Divers cas de force majeure n'engageront pas la responsabilité de NETX :

La non exécution du contrat ou de toutes obligations ou services fournies par NETX, perturbée, limitée, ou empêchée par un fait indépendant de la volonté de NETX comme une catastrophe naturelle (tremblement de terre, épidémie, inondation, ou autre.) Ou une panne d'électricité, une guerre, un embargo, une défaillance des réseaux de transmissions, un effondrement des installations, loi, injonction, exigence de tout gouvernement, grève, boycott, piratage, tout cas de force majeure n'étant pas sous contrôle de NETX.

Dans de tel cas, NETX se verra dans l'obligation de dispensée partiellement ou complètement selon les sinistres subis par celle-ci l'exécution de ses services au client, après une notification adressée à celui-ci. Le client sera de la même manière dispensée partiellement ou complètement de ses obligations dans la mesure ou les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie ayant subie un cas de force majeure se verra dans l'obligation de tenir informé l'autre partie de l'évolution des réparations des dommages. Au-delà de trente jours de préjudice causé par un cas de force majeure, le contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre

des parties sans droit à indemnité de part et d'autre.

Dans le cas où le client détériore l'application, fait un mauvais usage des terminaux (par lui-même ou sa clientèle), détruit partiellement ou totalement des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au client, la responsabilité de NETX ne saura être engagée.

NETX ne pourra être tenue pour responsable en cas de :

- modifications des logiciels du serveur web par une autre personne que le prestataire,
- de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur web ou dans le site aboutissant au mauvais fonctionnement de celui-ci,
- de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent,
- d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur web ou dans le site,
- d'une baisse de chiffre d'affaire suite au bon ou mauvais fonctionnement du site ou à l'utilisation ou l'interprétation des données devant s'y trouver ou s'y trouvant
- De l'encombrement temporaire de la bande passante d'une interruption du service de connexion à Internet pour une cause hors de contrôle du concepteur.

NETX s'engage à mettre tout en œuvre pour que l'exécution de ses services soient performant, mais étant donné les moyens de haute technologie employée, malgré tout le soin que NETX apportera aux services proposés, NETX ne peut le garantir.

NETX ne pourra être tenue pour responsable du contenu des données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le client : sons, textes, images, vidéos, photos, éléments de toute forme ... et ce à quelque titre que ce soit.

Article 9 :

Le client s'interdit d'offrir les services de NETX à des personnes n'étant pas clients chez NETX. Les scripts CGI, base SQL, email et autres services fournis par NETX sont destinés à l'usage du client et de son site, et celui-ci s'interdit de les mettre à disposition du public afin de les utiliser sur un site étant hébergé en dehors des serveurs appartenant à NETX que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Tous sites à caractères racistes, tous fichiers MP3, tous sites illégaux, dégradant, ou incitant à la haine ou la violence ou ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de site sont interdits sur les serveurs de NETX. Le client s'engage donc à ne pas héberger de tels sites. Le client s'engage également à ne pas rediriger ses visiteurs de son domaine vers de tels sites.

Pour les sites à caractère de charme, ceux-ci sont acceptés sur les serveurs de NETX à la condition que leurs auteurs mettent tout en œuvre pour en empêcher l'accès à des personnes mineurs, il est impératif de respecter les lois de votre pays.

Les sites pornographiques sont strictement interdits sur nos serveurs.

NETX accepte la publication sur ses serveurs d'un site de charme, sous réserve que celui-ci en empêche l'accès aux mineurs, que ce site ne porte pas atteinte aux droits de la propriété intellectuelle, ne comporte aucune connotation pédophile, ni de lien conduisant à de tel site. Le client s'engage à être respectueux envers la loi, et les personnes, enfin, le client déclare posséder tous les droits d'auteur nécessaires aux publications présentés sur son site.

Le client déclare être le seul responsable du contenu de son site.

Le non-respect de ces points entraînera la fermeture immédiate et sans délai du site du client par NETX. Le client, ne pourra dans ce cas présent, demander le remboursement des packs.

Dans le cas où un tiers avertirait NETX du caractère douteux du site ou nuisant à l'image de ce dernier, NETX se réserve le droit de stopper ces services envers le client, dans l'hypothèse où un avertissement par email de NETX, serait resté sans réponse de la part du client.

La responsabilité de NETX ne saurait être engagée du fait de la diffusion d'information sur le site du client. En cas de poursuite envers NETX, le client s'engage à prendre en charge l'intégralité des frais que NETX engagera pour sa défense, ainsi que tous dommages et intérêts faisant suite à cette procédure.

A propos des téléchargements (fichiers ou vidéos), ceux-ci sont interdits sur nos serveurs mutualisés et tolérés dans la limite du raisonnable sur les serveurs dédiés. S'il venait à créer un dysfonctionnement du réseau, le client se verrait bloquer l'accès au téléchargement.

Le SPAM étant également interdit par NETX, le client s'engage à ne pas pratiquer de telles méthodes sur les serveurs de NETX. L'auteur d'envoi de message à des personnes ne l'ayant pas désiré se verra clôturer l'accès à son site. Le client, ne pourra dans ce cas présent, demander le remboursement des sommes déjà versées.

Aucune sauvegarde des données du client n'est effectuée par NETX, il incombe donc aux clients de conserver une copie de ses documents, images, photos, bases de données etc.

Si le client le désire, il peut créer et exécuter ses propres CGI pour son compte personnel, mais dans le cas où ceux-ci viendraient à créer un dysfonctionnement du réseau par le fait que ces CGI prennent trop de puissance sur le serveur sur lequel le site du client est hébergé, NETX s'octroie le droit d'arrêter l'exécution de ces CGI.

Article L112-2 1er et 2ème du code de la propriété intellectuelle :

Les publications constituent des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs.

Le client est seul responsable et assume entièrement les faits suivants :

- Les risques et périls de son activité
- Les services de son site Internet,
- Le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées de son site,
- l'exploitation et de la mise à jour des informations sur son site,
- l'utilisation correcte de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.
- Le respect des droits des tiers, (droits de la personnalité, droits de la propriété intellectuelle des tiers, droits d'auteur, droits sur les brevets et sur les marques).

Le client ne pourra en aucun cas pour quelques raisons que ce soit tenir responsable NETX des faits concernant les responsabilités du client énumérés ci-dessus.

Le client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, NETX ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du client. En ce qui concerne les droits d'auteurs, le client déclare avoir reçu

toutes les autorisations nécessaires auprès des sociétés ou personnes concernées. Le client s'engage à faire figurer l'identité et l'adresse du créateur ou du propriétaire de son site Web sur les pages de son site. Le client s'engage à effectuer les demandes nécessaires à la création de son site web.

NETX se verra dans l'obligation de suspendre et ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels NETX pourrait prétendre, si le client ne respecte pas les points énumérés ci-dessus. Cela concerne le site hébergé sur la plate-forme serveurs de NETX ou toute redirection de son domaine vers ce genre de site. (Toutes activités interdites à partir des serveurs de NETX et tout contenu interdit diffusé sur les serveurs de NETX pouvant entraîner une responsabilité civile et ou pénale pouvant porter préjudice aux droits d'un tiers.)

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à faire toutes les déclarations nécessaires des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le client s'engage à prendre toutes les assurances solvables nécessaires afin de couvrir tous les dommages pouvant être causés pendant la durée de ce contrat.

Dans le cas où, NETX subirait une action en revendication due au contenu des données, des informations, des messages etc. provenant du site du client le client s'engage à assurer à ses frais la défense de NETX et en cas d'indemnité due en réparation du préjudice le client s'engage également à prendre en charge toutes indemnités qui en résultent. Une condition est cependant imposée : avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

Article 10 :

Le client est le seul responsable, entier et exclusif, de la sécurité et de l'utilisation du ou des mots de passe et de l'identifiant que NETX pourrait lui fournir maintenant ou ultérieurement. Dans le cas où, un défaut de fonctionnement du serveur résulterait de l'utilisation du ou des mots de passe divulgués et mal utilisés par toute autre personne (non conforme aux instructions de fonctionnement fournies par NETX), le client est entièrement responsable et supportera seul ses dysfonctionnements.

La perte du ou des mots de passe précités entraîne la seule responsabilité du client pour cette perte et toutes ses conséquences.

Le client s'engage à conserver une copie des données transmises.

Article 11 :

Le client ayant choisi son nom de domaine devra :

Vérifier si celui-ci ne porte pas préjudice aux droits d'un tiers,

S'assurer du renouvellement de ce nom en temps utile.

Le client étant propriétaire de son nom de domaine, (sauf pour le sous-domaine gratuit), il en est donc le seul responsable.

Le client devra veiller à ce que son nom de domaine pointe bien sur un des serveurs de

NETX , en cas d'interruption de plus de 15 jours du nom de domaine, le compte du client se verra détruit sans aucun avertissement.

Article 12 :

Le contrat est conclu pour une durée minimum de un mois pour le pack pro, le pack net et de 12 mois pour le pack starter.
Le contrat commence à courir à compter de la date de remise des codes d'accès du site Internet du client par NETX.
Le contrat est fixé pour un espace disque et une consommation de bande passante donnée.

Article 13 :

Les tarifs des différents services de NETX sont à votre disposition à cette adresse internet <http://www.netx.fr>

Les tarifs varient selon les prestations fournies par NETX.
Les tarifs proposés sont établis TTC, ils sont payables par avance lors de l'enregistrement de la commande, pour une période mensuelle ou annuelle selon le bon de commande formulé par le client.

Après un rappel de renouvellement par emails, puis sans réponse à celui-ci, une suspension de nos services sera appliquée Si ce délai devait dépasser 15 jours, le compte sera alors détruit sans préavis ni avertissement.

NETX se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le client en sera averti un mois à l'avance par email et un avertissement en ligne sera notifié sur le site <http://www.netx.fr> Après avoir pris connaissance des nouveaux tarifs, le client pourra librement accepter ou résilier le contrat dans les conditions de l'article 14. Les modifications de tarifs seront applicables sur tous les contrats, ainsi que ceux étant en cours d'exécution.

NETX se réserve le droit de répercuter sur ses tarifs, sans délai et avertissement, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Article 14 :

Chaque partie peut résilier en cas de force majeure de plein droit et sans indemnité le contrat dans les conditions prévues à l'article 8 des conditions générales.

Si le client résilie le contrat, ou modifie son plan d'hébergement, il ne pourra prétendre à aucun remboursement par NETX des sommes déjà versées.

NETX se réserve le droit de pouvoir mettre fin au contrat par email, avec un mois de préavis.

L'absence de paiement de tout ou partie des prestations fournies par NETX, vaudra résiliation par le client, NETX pourra alors détruire les données présentes sur ses serveurs.

Article 15 :

Les conditions générales en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Il est convenu entre les parties que NETX peut modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client par un avertissement en ligne et ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne, et ce de plein droit. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse <http://www.netx.fr>. Dans cette hypothèse, le client peut, en dérogation à l'article 14 des conditions générales, résilier le contrat dans un délai de trente jours par email à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

En cas de réclamation de l'une ou de l'autre partie correspondant aux obligations du contrat, la partie plaignante signalera par email le manquement des obligations de la partie en cause, ainsi celle-ci aura 7 jours pour réparer ces dits manquements. En cas de non-rectification des manquements mis en cause, la partie plaignante pourra résilier de plein droit le contrat, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. Dans ce cas, il est entendu que le client ne pourra réclamer à NETX le remboursement des sommes déjà versées.

Aux termes de ce contrat, quel qu'en soit le motif, NETX s'engage à procéder au retrait intégral des fichiers relatifs au site du Client et présents sur ses serveurs.

Article 16 :

La nullité d'une des clauses du contrat de fourniture de prestations d'hébergement d'un système d'informations en ligne en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de prestations de services qui garderont leur plein effet et portée.